<u>Département</u> Haute-Garonne <u>Commune</u>: Grenade-sur-Garonne Conseillers Municipaux en exercice: 28

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRENADE-SUR-GARONNE

## Séance du 26 Novembre 2007

L'an deux mille sept, le lundi 26 Novembre, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence Mr. Jean-Jacques APINE, Maire.

Etaient présents: Mr. APINE, Maire,

Mme DE CONINCK, Mr. ROCACHER, Mme FRANCES, Mr. VIZZINI, Mr. PECH, Mr. RIVOT, Maires Adjoints.

Mr. NADALIN, Mme MAHIEUX, Mr. TAILLEFER, Mme CHATAINIER, Mr. GAUBERT, Mr. FLORES, Mme LACRAMBE, Mr. DOBREMETZ, Mme LARRIEU, Mr. NEBOUT.

Représentés: Mme GOUZE, Mr. ROSELLO, Mr. NALEWSKI, Mr. BAJADA, Mme POUESSEL

Absents

: Mme RODENWALD-DELEYSSES, Mr. BOULAY, Melle DAMINATO,

Mme FRAPECH, Mr. DARLES, Mme DELORD.

Secrétaire : Mr. DOBREMETZ.

## OBJET : Déclaration préalable pour l'édification de clôtures.

Dans le cadre de la réforme du permis de construire et des autorisations d'occupation des sols (décret n° 2007-18 du 05.01.07), entrée en vigueur le 01.10.2007, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide que les édifications de clôtures sur tout le territoire de la Commune, sont soumises à déclaration préalable.

Pour extrait conforme, Jean-Jacques APINE, Maire de Grenade,